

Réseau MEnS

Rapport d'activité 2025

*Le réseau des établissements engagés pour l'accueil et l'accompagnement
des étudiant·es et chercheur·es en exil*





SOMMAIRE

- 1. Le mot du président**
- 2. Le MEnS en un coup d'oeil**
 - Les membres
 - Nos valeurs
 - Nos activités
 - L'équipe salariée
 - L'élection de la nouvelle gouvernance
 - La vie de l'association en 2025
- 3. La vie du réseau**
 - Le cycle de formations et séminaires
 - Les temps d'échanges du réseau
 - Les liens avec les partenaires
- 4. Focus sur les projets phares**
 - Le projet AIMES
 - Le projet AIMES+
 - Le groupe de travail orientation académique
 - Les COPIL territoriaux
 - Le DUP Parcours santé
 - La coordination des candidatures en Ile de France
- 5. Une mobilisation particulière du réseau pour Gaza**
 - Le suivi de la cohorte des lauréats du programme France Excellence Gaza du MEAE 2024
 - La mobilisation pour les évacuation du consulat de Jérusalem
- 6. Perspectives 2026**
 - Le plaidoyer et le renforcement des liens du réseau
 - L'état des lieux
 - Le projet d'association



Chers et chères membres de notre association,

L'année 2025 a été une année riche et complexe. En tant que « jeune » président, 8 mois, l'exercice du bilan n'est pas évident et je continue à admirer la qualité et la quantité de travaux réalisés par l'équipe salariée, les élus au Comité d'Administration (anciens et nouveaux) et aussi chaque membre dans les universités et les associations. Je regrette aussi que notre association, le « Réseau MEnS », ait dû faire face à des transformations et des arbitrages en lien principalement avec la réduction des budgets de l'État et les difficultés financières des universités. Je vous félicite d'avoir réussi collectivement à maintenir le cap, à continuer à avancer malgré tout, à monter des projets, à suivre les actions existantes en lien avec AIMES et AIMES+, à accompagner le développement des DU Passerelle, à diversifier les formations en lien avec les besoins des membres, à lancer des COFIL territoriaux, à poursuivre la mobilisation pour Gaza, à gérer le quotidien de la vie d'une association et à animer deux réunions nationales à Paris et à Marseille.

Comme d'habitude, nos collègues nous ont accueillis avec la chaleur et la solidarité qui les caractérisent. À Paris 1 Panthéon Sorbonne, nous avons assisté à la projection d'un film, écouté des experts en FLE et assisté à un atelier sur la « Fresque de la Migration ». À Marseille, nous avons vécu de nombreuses émotions dans cette réunion nationale au soleil malgré l'hiver qui grondait, en écoutant le témoignage de plusieurs étudiants et de personnes engagés sur le terrain, en réfléchissant à l'avenir et en proposant des solutions. Toujours à Marseille, un nouveau CA a été élu et par la suite un nouveau bureau, et un nouveau président, me voilà, nous voilà. Nous vous remercions pour votre confiance et pour votre présence à nos côtés et surtout aux côtés des étudiants et chercheurs en exil. Nous formons un réseau pluriel et divers, composé à la fois d'universités, d'associations et de partenaires institutionnels. Tout le monde doit y trouver sa place et pouvoir participer encore plus à la vie du réseau.

Cette année 2025 a aussi été marquée par des incidents (vols, attaque du site web), des divergences internes, des souffrances dont certaines ont explosé à la vue de tous lors de la réunion nationale de Marseille. Un audit RH a eu lieu et son rapport montre qu'il faut encore améliorer notre organisation. On y travaille. Les différents temps d'échange ont montré aussi de nombreuses inquiétudes, que ce soit au niveau national ou local, et le réseau doit se préparer à y répondre, avec nos partenaires. Cela n'est pas toujours évident avec des élus très engagés à la fois dans leur établissement et dans de nombreuses actions. On va y arriver progressivement, j'en suis sûr. Nous avons commencé à mettre en place des chantiers comme nous l'avons présenté en janvier 2026. Nous manquons de temps, mais nous avançons ensemble et nous relevons un défi après l'autre. Des membres nous quittent, d'autres nous rejoignent, la caravane MEnS continue son chemin. Je suis reconnaissant pour les apports de chacun et je vous remercie pour cela.

Pour terminer, je me permets de reprendre les trois conclusions du rapport de 2024 de notre premier président, Mathieu Schneider : faire partie du MEnS, c'est rejoindre une communauté fondée par des valeurs d'ouverture et d'accueil ; faire partie du MEnS, c'est assumer d'agir pour accueillir, former et donner des perspectives aux exilés ; faire partie du MEnS, c'est contribuer à construire ensemble un espace de l'enseignement supérieur et de la recherche plus libre et plus ouvert.

J'ajoute que faire partie du MEnS, c'est accepter que le changement reste possible, c'est accepter de prendre le temps nécessaire pour réussir, c'est croire en un avenir meilleur et solidaire.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport.



L'année 2025 a marqué le début d'une période particulièrement compliquée pour les acteurs de l'accueil des personnes exilées. Le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) n'a pas été épargné, se trouvant à la croisée de tensions politiques croissantes et d'une austérité budgétaire qui **fragilise les dispositifs** les plus essentiels. Cette situation globale a eu des répercussions directes sur notre réseau, mettant à l'épreuve notre modèle.

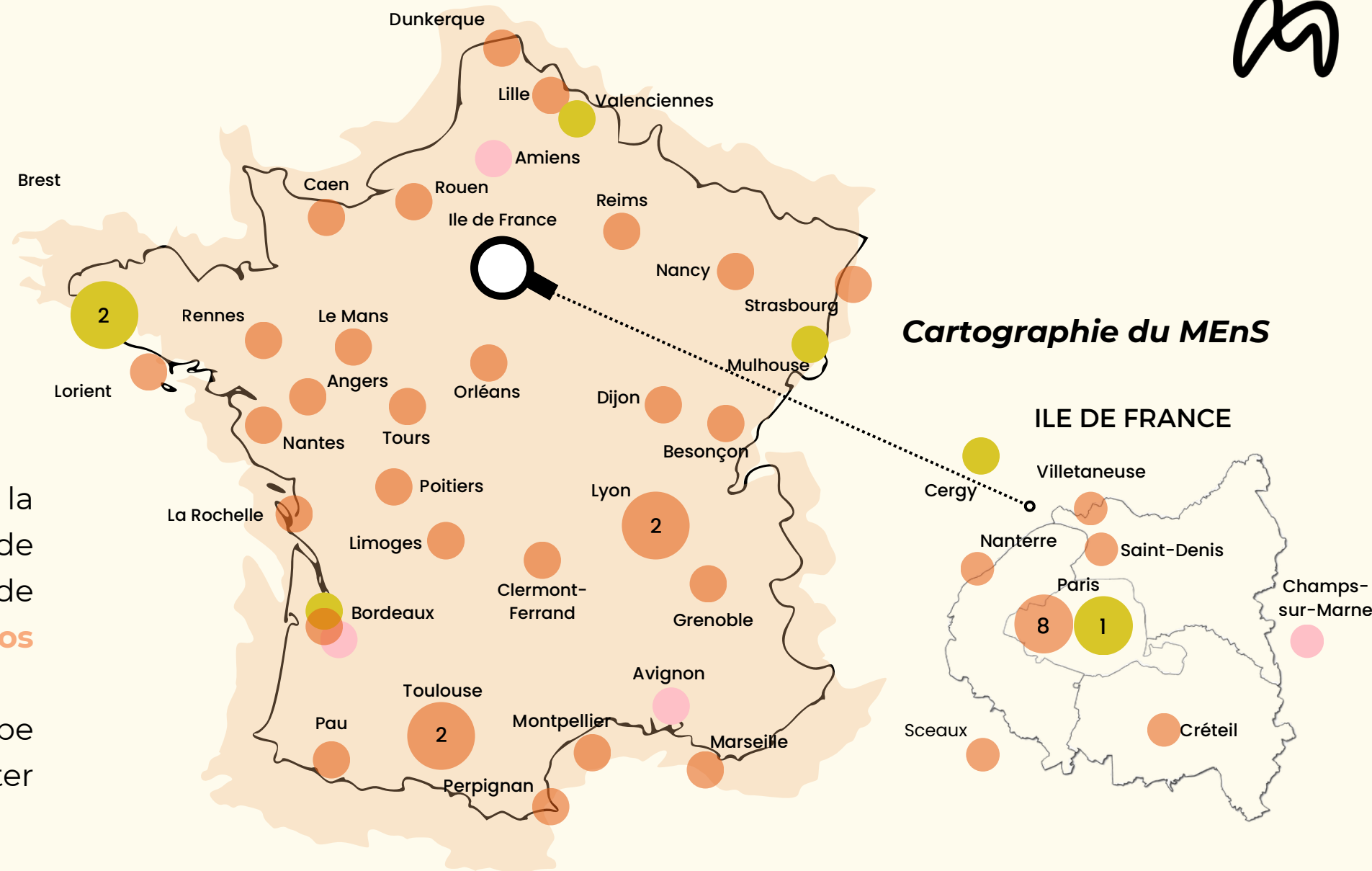
Dans ce contexte de raréfaction des financements publics, le MEnS a dû prendre la décision **d'augmenter la cotisation annuelle de 1 500 € à 3 000 €**. Conscients de cet effort financier pour certains établissements, il est pourtant **vital à la survie** de l'association. Ce changement a malheureusement conduit au **départ de deux de nos membres**.

Toutefois, ce choix est le seul garant de notre autonomie. Maintenir une équipe salariée indépendante est une condition pour que le MEnS puisse continuer à porter avec force les intérêts de ses membres auprès des instances nationales.

C'est également cette structure professionnelle qui nous permet de prospecter et de lever des fonds externes à redistribuer directement aux établissements, tout en garantissant des conditions de travail décentes à celles et ceux qui travaillent quotidiennement pour le réseau.

Malgré ce tableau d'ensemble assombri, elle a vu naître des **projets porteurs de fortes volontés d'inclusion**. Qu'il s'agisse de l'ingénierie inédite du DU Passerelle Parcours Santé ou de la mobilisation exceptionnelle des universités pour accueillir les étudiants de la cohorte France Excellence Gaza, **l'engagement individuel des personnels est toujours aussi fort**.

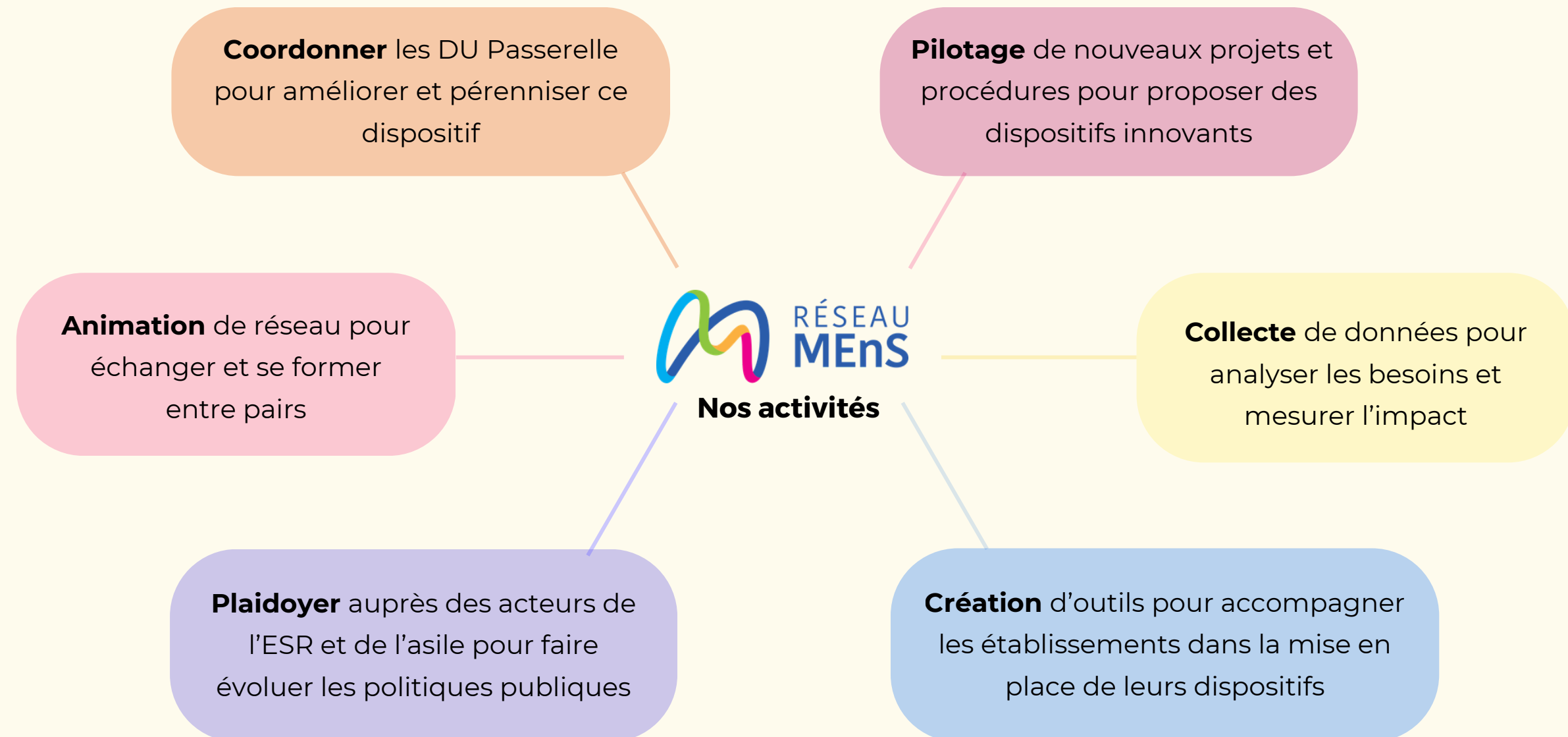
Ces initiatives prouvent que, si la situation macro-politique se dégrade, la volonté d'accueil reste une force vive au sein de nos campus. Ce rapport d'activité témoigne de cette résilience : celle d'une association qui se professionnalise pour mieux protéger ses valeurs et d'un réseau qui, plus que jamais, fait de **l'inclusion universitaire un acte de résistance**.





Rassemblant **54 établissements de l'enseignement supérieur français**, ainsi que des partenaires de la société civile, le Réseau MEnS s'efforce de mettre en oeuvre ses valeurs fondamentales à travers ses activités quotidiennes :

- **Accueil inconditionnel et égalité des chances** : accès à l'enseignement supérieur fondé exclusivement sur des critères académiques.
- **Non-discrimination et inclusion** : démarche d'antiracisme, de féminisme, de lutte contre l'islamophobie et l'antisémitisme et toutes les autres formes d'oppression.
- **Intégrité et sécurité des personnes** : respect de la liberté de conscience de chacun, elle met en œuvre tous les moyens pour que ses membres puissent s'exprimer librement (dans la limite du respect des autres).
- **Liberté académique et esprit critique** : liberté académique et encourage la réflexion prospective et critique sur les enjeux migratoires
- **Indépendance et éthique** : indépendance d'action et caractère apaisant
- **Solidarité et coopération** : efficacité collective et co-construction avec les personnes exilées, en s'assurant qu'elles sont actrices de la gouvernance et des dispositifs qui les concernent.



**Camille Hanon**

Directrice

Camille est le premier lien entre l'équipe salariée et le conseil d'administration et coordonne la stratégie et le pilotage du MEnS. Elle gère notamment la levée de fonds, les questions comptables, administratives et de RH. Elle accompagne l'équipe sur ses différentes missions et représente le MEnS à l'extérieur, auprès des bailleurs et partenaires. Elle suit entièrement le DU Passerelle Parcours Santé et a été très impliquée sur les programmes d'accueil des étudiant·es Gazaoui·es.

**Louise Dubaile**

Chargée de mission animation de réseau et coordination territoriale

Louise est en lien très étroit avec les membres. Elle pilote le pôle d'animation de réseau, notamment le cycle de formation, l'organisation des réunions nationales et répond aux sollicitations des membres. Elle a pris en charge également des projets comme le GT d'orientation académique des étudiants et les comités de pilotage territoriaux. Elle gère la communication interne et externe du MEnS et encadre les stagiaires et volontaires.

**Maïssane Bernard**

Chargée de projet AIMES+

Maïssane coordonne le projet AIMES+, qui rassemble 14 établissements de l'Enseignement Supérieur et est cofinancé par le FAMI. Elle s'occupe d'accompagner les partenaires pour remplir les obligations du fonds, de collecter les pièces nécessaires et de réaliser les démarches auprès de l'autorité de gestion. Elle coordonne la prochaine demande du MEnS auprès du FAMI.



Le MEnS a également accueilli **Emilien Belleil** en service civique de 6 mois d'octobre 2024 à mars 2025 et **Céline Garcia** en stage de 4 mois d'avril à août 2025.



Les 23 et 24 octobre, l'Université d'Aix-Marseille nous a chaleureusement accueillis à l'occasion de la réunion nationale du Réseau. Le mandat de six membres du Conseil d'Administration arrivant à échéance, dont celui du Président, et une membre ayant démissionné, l'Assemblée Générale tenue le 23 octobre a procédé à l'élection de leurs successeurs.

Par un vote réunissant un quorum de 37 membres, le Conseil d'Administration a été élu, puis s'est réuni pour élire à son tour les membres du Bureau :

Le Conseil d'Administration :

Le Bureau :

Autres membres du CA :



Pierre Salam
Président



Cécilia Brassier
Vice-présidente



Jean-Noël Senne
Vice-président



Annick Suzor-Weiner,
Agence universitaire de la
francophonie



Clémentine Vignal,
Sorbonne Université



Fabienne Ferrerons,
Université Lyon 3



Emmanuel Charrier
Trésorière



Camille Nau
Secrétaire



Laurent Bordet
université d'Angers



Quentin Chevalier
association UniR



Patricia Gardies,
ADCUEFE



Elisa Glangeaud,
Université Grenoble Alpes



Cambriolages, spoofing et hacking

2025 fût l'année des mésaventures pour le MEnS :

Cambriolages

Le bureau de l'équipe salariée a été cambriolé à deux reprises durant l'année 2025 : le 28 janvier et le 10 juin, qui ont mené à deux plaintes.

Quatre ordinateurs et un téléphone ont été dérobés.

Spoofing du numéro de téléphone

En mars, le numéro de téléphone du MEnS a été usurpé. Recevant des centaines d'appels quasi simultanés de personnes indiquant avoir été appelées par ce numéro pour le compte de diverses entreprises, l'équipe a été forcée de changer de numéro.

Piratage du site web

Pour finir l'année en beauté, le site internet du MEnS a été hacké le 6 novembre 2025. Le référencement SEO du site a été altéré (pour proposer des articles divers). L'équipe a dû réinitialiser le site, menant à l'impossibilité de modifier certains éléments depuis.



Audit des risques psychosociaux



Suite à la demande d'un audit des risques psychosociaux (RPS) et l'institution de procédures transparentes et claires de l'équipe salariée, un cabinet a été missionné par le conseil d'administration pour réaliser un audit des RPS de l'équipe.

Les raisons

Cette demande était notamment liée à des divergences de méthodes de travail entre l'équipe et la présidence, ainsi qu'à des modalités de gestion des événements internes et externes, qui avaient besoin d'être clarifiés pour un fonctionnement fluide de l'association.

Résultats

Si la nature des fonctions n'expose pas les salariées à des risques psychosociaux élevés, le manque de structuration constitue un risque. Ce flou a été confirmé par la dégradation de la qualité des relations interpersonnelles, sans dispositif de remédiation clair prévu pour les encadrer.

Methodologie

Le cabinet mandaté a interrogé les membres de l'équipe salariée et du bureau selon les grilles qui encadrent les RPS et a restitué son rapport le 9 octobre 2025.

Risques identifiés

- absence de dispositif de suivi du temps de travail,
- désaccords possible en raison d'une organisation du travail floue,
- absence de dispositif de prévention des tensions relationnelles
- absence de dispositif de gestion des désaccords.

↪ Neuf risques modérés ont également été relevés.

Recommandations

- Mise à jour des statuts et du règlement intérieur de l'association,
- Création d'une charte de bonne conduite
- Travail de précision du projet associatif du MEnS
- Formalisation de procédures de gestion des événements indésirables
- Clarification du rôle et des responsabilités de chaque personne bénévole ou salariée
- Mise à jour des fiches de postes doivent être mises à jour

3.1. Notre cycle de formations, séminaires et ateliers



Sur l'année 2025-2026, le Réseau MEnS a poursuivi son cycle de webinaire à destination des personnels des établissements membres et partenaires. Ce travail structurant témoigne de l'engagement du MEnS à proposer une offre de sensibilisation variée, accessible et adaptée aux besoins des acteur·rices de l'accompagnement des étudiant·es exilé·es. L'offre s'inscrit dans une logique de progression, articulant :

- Des sessions d'introduction destinées à un public débutant
- Des temps d'approfondissement favorisant les échanges de pratiques
- Des ateliers de discussion et accompagnement plus individualisé à des difficultés spécifiques

Formations

- Introduction et parcours d'un demandeur d'asile en France
- Droit des étudiant.es exilé.es dans l'ESR en France
- Orientation et reconnaissance des parcours des étudiant.es exilé.es dans l'ESR

🗣️ co-animé avec Tania Lejeune (association UniR) et Simone Bonnafous (association JRS)

Séminaires

- Le rôle de l'officier de protection à l'OFPPRA et le parfait demandeur d'asile

🗣️ Céline Aho Nienne, ancienne officier de protection à l'OFPPRA et autrice du manuel "Comment devenir un parfait demandeur d'asile"

Ateliers

- Comprendre et soumettre un projet pour un financement BOP 104
- Levée de fonds : comment monter un projet pour répondre à un appel à projets FAMI
- Atelier de sensibilisation à la remédiation interculturelle
🗣️ Association ADRIC
- Atelier IncluKIT
🗣️ Association Mitra+
- Atelier Co-construire ensemble par l'écriture
🗣️ Pierre Salam, Le Mans Université

3.2. Les temps d'échanges du réseau



Au-delà des actions de formation, le MEnS a poursuivi l'animation de temps d'échanges en articulant la mise en dialogue des acteur·ices du réseau, le partage d'expériences et la réflexion collective sur les enjeux liés à l'accueil des étudiant·es en exil.

Les réunions nationales

La Réunion nationale et Assemblée générale des 12 et 13 mai 2025 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a constitué un premier temps fort, marqué par la projection du documentaire *Un avenir prometteur* de Luis Jachmann, l'animation de la « Fresque de la migration » par l'association Kabubu, ainsi qu'une **table ronde consacrée aux enjeux des DU Passerelle**.

Cette table ronde a réuni des intervenant·es aux profils complémentaires (anthropologie, sociologie, linguistique, témoignage d'ancienne étudiante), permettant de croiser les regards et d'enrichir les réflexions sur les évolutions du dispositif.



Une seconde Réunion nationale et Assemblée générale s'est tenue les 23 et 24 octobre 2025 à Aix-Marseille Université. Elle a notamment été consacrée à la réélection d'une partie du conseil d'administration et du bureau, ainsi que :

- une réflexion collective sur l'avenir des financements des DU Passerelle dans un contexte budgétaire et politique contraint ;
- une présentation des indicateurs AIMES autour de la question de l'insertion académique ;
- un retour du groupe de travail dédié à l'accompagnement de l'orientation des étudiant·es (voir page 11).

Séminaire

« Comment rendre l'université plus ouverte et réellement accueillante pour toutes et tous ? »



Le Réseau MEnS a co-organisé le séminaire avec l'association UniR.

Initialement prévu en 2025, celui-ci a été reporté au 13 janvier 2026 et s'est tenu en format hybride à Sorbonne Université.



Table ronde 1 : De l'hospitalité à la catégorisation : l'évolution des dispositifs d'accueil des étudiant·es en exil

🗣️ Guillaume Tronchet, Céline Cantat, Fabienne Ferrerons et Louise Delaporte

Table ronde 2 : Dépasser les limites de l'accueil pour une ouverture des espaces universitaires

🗣️ Hugo Harari-Kermadec, Clémentine Vignal, Maylis Qaisi, Hicham Jamid et Marion Gués Lucchini

3.3. Les liens avec les partenaires et autres liens et dynamiques partenariales



En 2025, le Réseau MEnS a poursuivi le développement de partenariats structurants avec des acteurs institutionnels, associatifs et académiques, à travers des actions de formation, de sensibilisation et de coopération.

Formations

L'équipe est notamment intervenue auprès de structures telles que Coallia et le Diplôme Universitaire Migration de l'Institut Catholique de Paris, à destination de professionnel·les de l'accompagnement et travailleur·ses sociaux·ales. Ces interventions, généralement proposées sur des formats de deux à deux heures trente, visent à présenter les possibilités de reprise d'études pour les étudiant·es en exil, leurs droits dans l'enseignement supérieur, ainsi que les procédures de reconnaissance des parcours académiques et de candidature. Adaptées aux besoins des structures, ces formations privilégient des formats interactifs favorisant la participation et l'appropriation des contenus. Elles contribuent ainsi à renforcer les capacités des acteur·rices de terrain et à diffuser l'expertise du Réseau MEnS. Une formation a également été dispensée à des bénévoles de la FAGE, participant à une meilleure compréhension des enjeux spécifiques liés à l'accompagnement des étudiant·es exilé·es dans l'enseignement supérieur.



Réunions

Le MEnS a par ailleurs renforcé sa participation aux dynamiques interassociatives, qui constituent des espaces essentiels de veille, de partage d'information et de coordination. Elles permettent de suivre les priorités de plaidoyer portées par les différentes organisations, d'identifier les évolutions du contexte national et d'ajuster le positionnement du réseau, tout en inscrivant les enjeux liés aux étudiant·es exilé·es dans des mobilisations plus larges.

Concours de valorisation des parcours exilés

Le MEnS a pris part à plusieurs initiatives de valorisation des parcours des personnes en exil, en collaborant avec le HCR pour la pré-sélection des lauréat·es du concours « Voix d'exil », ainsi qu'au concours « Dis-moi dix mots » porté par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Ces participations s'inscrivent dans une volonté de soutenir des espaces d'expression et de reconnaissance des parcours des personnes exilées, au-delà du seul champ de l'enseignement supérieur.

Partenariat

Le projet Lighthouse a constitué un axe de travail spécifique, avec l'encadrement de deux étudiant·es en clinique juridique pour la production de fiches pratiques sur les droits des étudiant·es exilé·es. Destinées aux référent·es de DU Passerelle et aux personnels confrontés à ces questions, ces ressources visent à sécuriser les pratiques et à faciliter l'accès à une information fiable.



Le MEnS a également relancé les liens avec plusieurs partenaires : la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), le CNOUS, la DIAIR, le Ministère des Affaires Etrangères et mené des actions conjointes avec Campus et le Consulat de Jérusalem. La liste de diffusion et les rencontres du MEnS ont également permis de continuer de diffuser les projets UNIV'R et Share HERCoN.



4.1. Le programme AIMES : bilan financier et quantitatif des DUP

En 2025, le projet AIMES a subi des coupes budgétaires non négligeables. La baisse des subventions publiques n'a pas pu être compensé par des subventions privées, portant le coût total du projet à **460 000€ (comparé à 541 000€ en 2024)**. Le MEnS a donc fait des efforts conséquents pour combler le manque à gagner en finançant sur ses fonds plus de 25 000€ du projet. Du côté des dépenses, seulement 2 800€ de frais de personnels ont été valorisés sur le projet, ce qui signifie qu'environ 22 000€ des fonds du MEnS ont été redistribués aux établissements.

42
établissements
soutenus

**Entre 3000 et
18000**
euros par
établissement

- 75 000
euros octroyés
comparé à 2025

457 000
euros octroyés

De plus, l'année 2025 a été marquée par l'**incertitude des subventions**, qui a obligé l'équipe à revoir le calendrier du projet à plusieurs reprises : ayant reçu les attributions de subvention des bailleurs sollicités pour AIMES que pendant l'été, les établissements n'ont pu être informés de leur subvention qu'à la rentrée. Ce fonctionnement risque de se reproduire dans les années à venir étant donné les calendriers des bailleurs privés et publics.



Les procédures d'évaluation ont été menées, une nouvelle fois, par un **comité de 12 évaluateur·rices**, composé de membres du MEnS et l'équipe salariée. Chaque dossier a été doublement évalué puis le comité s'est réuni pour décider des montants des subventions allouées à chaque établissement, selon la pertinence du programme, la taille de la cohorte et le budget proposé dans la candidature.

4.2 Le projet AIMES+ : les avancées à mi-projet

Le projet AIMES+ réunit un consortium de 14 établissements de l'ESR et le Réseau MEnS en tant que chef de file, et a vocation à financer et pérenniser les DU Passerelle sur la période du 1er janvier 2023 au 31 août 2026.

La première demande d'acompte déposée en avril 2024 sur les dépenses de l'année 2023 a été traitée et le consortium a reçu un remboursement d'un montant de **1 799 317,79 euros** en septembre 2025.



Cofinancé par
l'Union européenne

En octobre 2025, un avenant au projet a été déposé afin d'augmenter son budget total : passer de 5 388 235,25 euros conventionnés au dépôt du projet à **6 668 973,50 euros** avec l'avenant.

Le MEnS reste en attente du traitement de l'avenant avant de pouvoir déposer une deuxième demande d'acompte portant sur les dépenses des années civiles 2024 et 2025.

4.3 Le groupe de travail : dispositifs d'accompagnement pour la construction du projet académique en DU Passerelle

Dans la continuité des premiers échanges engagés en 2024, les travaux du GT ont permis d'approfondir la connaissance des pratiques existantes et d'identifier des axes de travail : développement de l'autonomie des étudiant·es, capacité à structurer un projet d'études et des candidatures, renforcement des compétences méthodologiques et rédactionnelles, compréhension des codes du monde académique et professionnel, et confiance dans les interactions avec les acteurs universitaires.

Une table ronde a été organisée lors de la réunion nationale d'octobre 2025 afin de présenter aux membres du réseau les retours et d'ouvrir un espace d'échange autour des pratiques développées. Plusieurs enseignements ont émergé : la mobilisation des étudiant·es, en particulier des alumni, s'est révélée parfois difficile, notamment en raison d'un manque de visibilité des dispositifs proposés. Ce constat a conduit à prolonger certaines actions et à souligner l'importance de présenter ces accompagnements dès le DU Passerelle. Par ailleurs, les difficultés à développer des partenariats durables avec les entreprises ont limité les opportunités de stages et d'immersion professionnelle, orientant davantage les actions vers la sensibilisation des acteurs de l'accompagnement.

Groupe de travail :

- Université de Bourgogne Europe
- Université Bordeaux Montaigne
- Université de Lille
- Université Jean Moulin Lyon 3
- Université Paris Est Créteil
- Université Sorbonne Paris Nord.

Dans un contexte marqué par des fragilités institutionnelles et financières, le GT confirme ainsi la pertinence d'une approche collective et expérimentale pour répondre aux besoins spécifiques des étudiant·es exilé·es et renforcer leur accès à l'enseignement supérieur.

Les travaux du groupe alimentent actuellement la rédaction d'un **état des lieux national**, qui visera à documenter les pratiques existantes, formuler des recommandations et proposer des outils mobilisables par l'ensemble des membres du réseau (voir page 17).



4.4 Les Comités de Pilotage territoriaux - étudiants exilés



Le Réseau MEnS a engagé en 2025 une dynamique de travail conjointe avec les associations **AVUF** et **ANVITA***. Dans ce cadre, un webinaire a été organisé le 19 mars 2025 afin d'initier un travail de sensibilisation et de mobilisation des collectivités territoriales, en particulier des villes et métropoles membres de ces réseaux. Ce temps a permis de présenter les profils des étudiant·es en exil, les dispositifs de reprise d'études en France ainsi que leurs prérequis, et a constitué un point d'appui pour engager les premiers échanges autour du projet de Comités de Pilotage territoriaux - étudiants exilés

L'**AVUF** (Association des Villes Universitaires de France) regroupe **115 collectivités locales** intervenant en soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur sur leur territoire, et souhaitant améliorer l'efficacité de ce soutien. L'AVUF est à la fois un centre de ressources, un réseau d'échange entre pairs, et une plateforme de propositions.

Les **COPIL territoriaux** répondent au constat que l'accompagnement des étudiant·es exilé·es mobilise une diversité d'acteurs et nécessite une meilleure coordination à l'échelle locale. L'objectif est ainsi de créer des espaces de dialogue réunissant établissements d'ESR, collectivités, services de l'État et associations, afin de mieux identifier les besoins (logement, accès aux droits, orientation, santé, etc.), renforcer la connaissance des dispositifs existants et favoriser des réponses adaptées.

Pourquoi faire appel aux collectivités locales ?

- Créer un réseau de collectivités locales et territoriales en participant à un projet innovant et solidaire ;
- Créer une dynamique locale en favorisant un dialogue privilégié entre les acteurs accompagnant les étudiants exilés ;
- Sensibiliser les acteurs aux problématiques rencontrées par le public ciblé ;
- Mieux connaître les acteurs locaux ;
- Mieux cerner leurs besoins sur les aspects administratifs, financiers, logement, orientation, accès aux informations etc. ;
- Favoriser l'évolution des politiques locales selon les besoins constatés.

L'année 2025 a été consacrée à la structuration du projet, à travers des échanges avec les partenaires et l'identification de territoires volontaires : **Dijon, Grenoble, Clermont-Ferrand et Sceaux.**

Ce travail a permis de cartographier les acteurs à mobiliser et de préciser les enjeux propres à chaque territoire.



Le lancement des premiers COPIL est prévu à partir de **février 2026**, avec des réunions régulières portées par les acteurs locaux. Le MEnS et l'AVUF assurent le cadrage du dispositif, avec pour objectif de documenter les pratiques et les essaimer auprès des membres dans les prochaines années.

*En raison de contraintes organisationnelles, l'ANVITA n'a pas pu poursuivre les actions conjointes. Néanmoins, les trois associations poursuivent activement leurs échanges afin de développer les liens entre territoires, collectivités et universités.

4.5 Le DUP Parcours santé

L'année 2025 a marqué un tournant décisif pour le DU Passerelle (DUP) Parcours Santé, un dispositif en préparation depuis 2023 mais resté en suspens faute de moyens dédiés. Grâce à une mobilisation constante, la DIAIR a octroyé en 2025 un **financement de 30 000 € de la DIAIR** pour ce projet au MEnS et aux deux universités partenaires (l'Université de Strasbourg et Sorbonne Université). Ce soutien financier a permis de lancer immédiatement les travaux d'ingénierie pédagogique, où le MEnS s'implique directement dans la création d'une maquette spécifique. Ce nouveau parcours, conçu pour répondre aux besoins des étudiant·es exilé·es ayant déjà entamé des études de santé dans leur pays d'origine, propose une révision de la maquette classique du DUP (niveau B2) pour inclure :

Un enseignement du français appliqué au domaine médical (Français sur Objectifs Spécifiques).

Un enseignement du français pour acquérir les compétences langagières des cursus universitaires scientifiques (Français sur Objectif Universitaire)

Des ateliers sur le système de santé français et des ateliers de découvertes des métiers de la santé par des professionnels.

Une remise à niveau scientifique selon les pré-requis des formations de santé.

La finalisation de la maquette sera suivie de **l'ouverture, à la rentrée 2026, de deux promotions pilotes** à Sorbonne Université (15 places) et à l'Université de Strasbourg (15 places). À terme, les outils et l'expertise développés par le MEnS ont vocation à être essaimés auprès des 40 autres universités du réseau.



Délégation interministérielle
à l'accueil et à l'intégration
des réfugiés

4.6 La coordination des candidatures en Ile-de-France



Dans la continuité des années précédentes, le MEnS a coordonné l'action de **candidature commune en Ile-de-France pour les DU Passerelle** en 2025. Deux nouveaux établissements ont rejoint la procédure commune (l'Institut Catholique de Paris et l'INALCO), portant à 13 le nombre d'établissements partenaires. La procédure est restée presque inchangée comparée à 2024 et comprend :

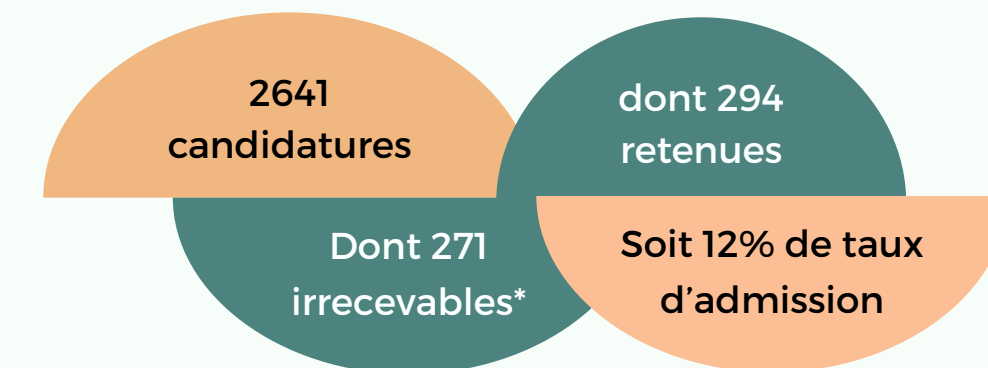
- 2 phases de candidatures communes
- Un formulaire de candidature commun
- Une plateforme de distribution des candidature selon le profil des étudiant·es aux établissements les plus pertinents

Les établissements partenaires ont activement participé à la procédure en :

Cogérant la boîte mail pour les candidat·es ayant des questions

Participant au traitement des candidatures après la fermeture du formulaire

Quelques statistiques :



*non résidents en France, n'ayant pas le niveau bac ou pas le niveau de français requis, n'ayant pas un projet académique



5.

Une mobilisation particulière du réseau pour Gaza



5.1. Suivi de la cohorte des lauréats du programme France Excellence Gaza du MEAE 2024

Lancé en juillet 2024 par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) en partenariat avec le réseau MEnS, le **programme de bourses France Excellence Gaza a permis de sélectionner 29 lauréats** parmi plus de 700 candidatures. Ce dispositif s'adresse à des étudiants gazaouis déplacés en Égypte ou déjà présents en France, leur offrant le statut de **Boursier du Gouvernement Français** (BGF). Ce statut garantit une prise en charge complète : exonération des frais d'inscription, voyage, accès prioritaire au logement CROUS et une allocation mensuelle (860 € en licence/master et 1690 € en doctorat).

Le suivi opérationnel assuré par le MEnS s'est intensifié tout au long de l'année 2025 pour accompagner l'arrivée et l'installation des bénéficiaires. Le MEnS a maintenu un lien avec les étudiant·es a pu faire un bilan avec eux de leur première année d'études pour envisager la suite.

84% des lauréat·es ont réussi leur année et ont pu évoluer dans leur parcours académique soit vers le niveau linguistique supérieur, soit en licence, master ou doctorat. Seulement 2 étudiant·es (soit 8%) n'ont pas pu valider leur année et l'ont redoublée (les 8% restant étant sortis du programme).

L'ensemble de leur bourses a pu être reconduit par le MEAE pour les étudiant·es, sur un fonds spécial pour « publics vulnérables ».

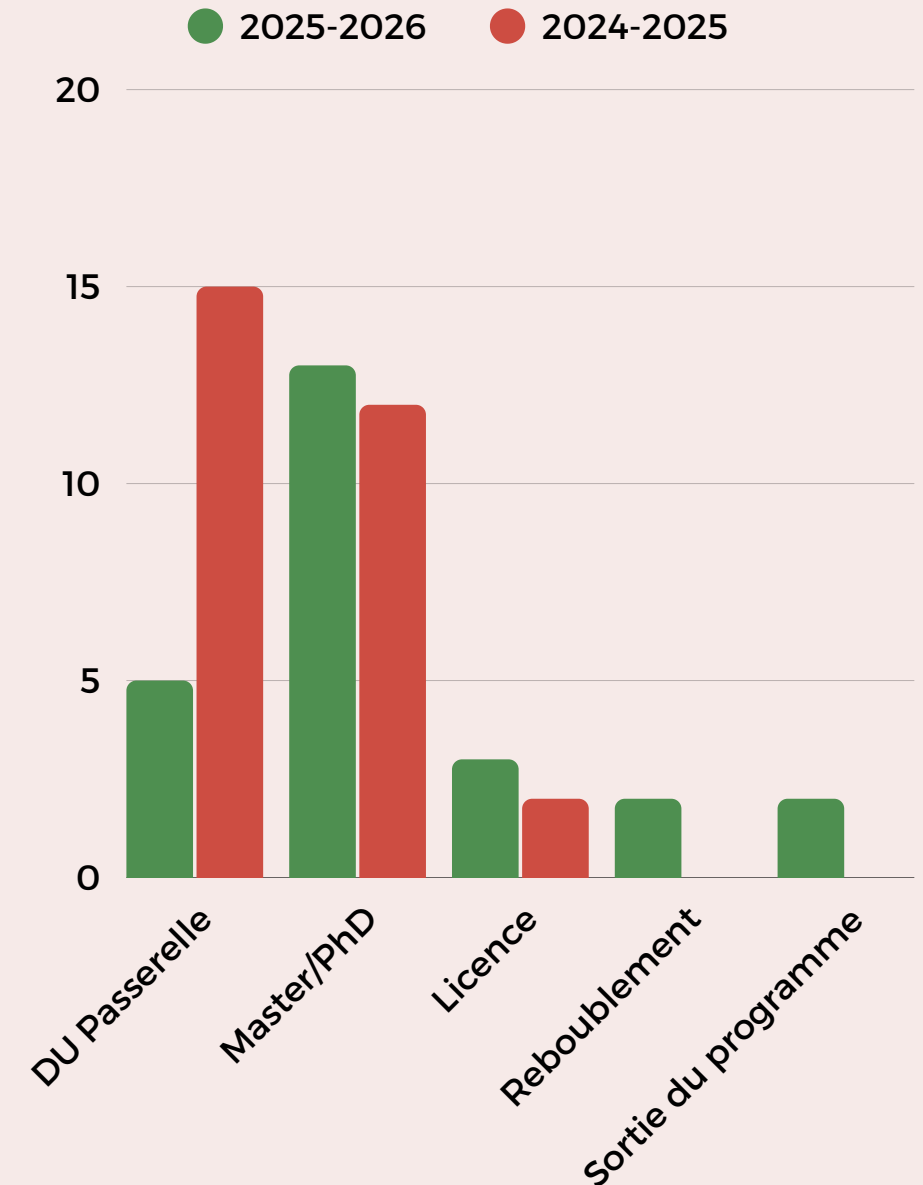


Parmi les 15 étudiant·es inscrit·es en DU Passerelle en première année :

- 5 sont entré·es en Master
- 3 sont entré·es en Licence
- 5 continuent l'apprentissage du français au niveau supérieur

Parmi les 9 étudiant·es en Master :

- 2 ont commencé un doctorat

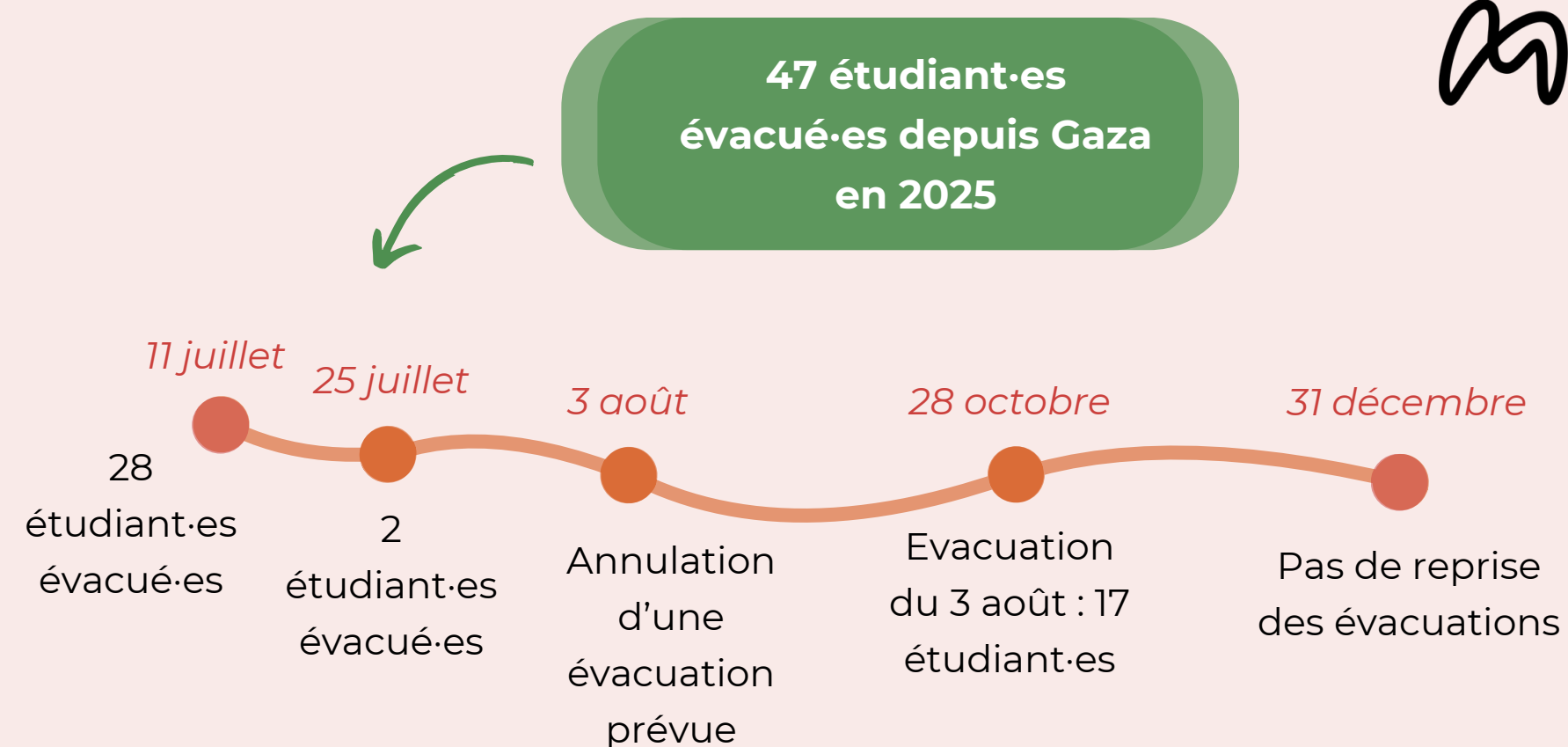


5.2. Mobilisation sur les évacuations du consulat de Jérusalem

Dans un contexte où la sortie du territoire est impossible sans une inscription sur les listes d'évacuation validées par les autorités locales et israéliennes, le statut de **Boursier du Gouvernement Français (BGF)** est devenu la condition sine qua non pour espérer une poursuite d'études en France. Ce statut de BGF peut être obtenu avec une bourse complète du Ministère, ou le statut et le voyage du ministère mais une bourse de vie de diverses sources.

Face à l'augmentation conséquente de sollicitations directes par des étudiant·es gazaoui·es, les universités françaises se sont largement mobilisées pour évaluer les candidatures et **proposer des admissions**. Pour soutenir ce travail, le MEnS a élaboré et diffusé un **guide méthodologique (Vademecum)** destiné à aider les personnels d'établissement à comprendre les procédures de candidature et d'évacuation.

L'évolution des exigences consulaires en cours d'année a imposé que chaque candidat justifie de ressources pérennes garanties par une personne morale tierce (bourses d'universités, de fondations ou d'entreprises). Cette contrainte a complexifié la tâche des établissements, qui ont redoublé d'efforts pour monter, en un temps record, des **programmes de bourses internes**. Le MEnS a accompagné ce mouvement en organisant un webinaire national de partage de bonnes pratiques, permettant de mutualiser les dispositifs financiers les plus agiles.



Malgré ces efforts, la dynamique a été **brutalement freinée** suite à la médiatisation d'un dossier individuel, entraînant une révision totale des procédures de sélection par le Consulat de Jérusalem et les ministères. Le flou entourant les procédures et les décisions gouvernementales ont généré une situation très complexe sur le terrain, aussi bien au sein des établissements que des organismes accompagnant les candidat·es comme le MEnS. Les établissements ont maintenu leurs dispositifs et les admissions aussi longtemps que possible. Le MEnS a dû arrêter son accompagnement individualisé en octobre mais **maintient son rôle de coordination nationale et d'interface avec le Consulat** pour faciliter la circulation des informations. Bien qu'un nouvel appel à candidatures pour des bourses BGF complètes ait été lancé fin décembre 2025 pour la rentrée 2026, **l'absence de retour** concret à ce jour laisse peu d'espoir quant à la reprise des évacuations à grande échelle. Le visa a même été refusé à plusieurs étudiants de Gaza actuellement au Caire.

6.1. Le plaidoyer et le renforcement des liens du réseau

L'année 2026 se dessine comme un exercice charnière pour le MEnS, marqué par la nécessité de consolider nos acquis tout en préparant le monde universitaire et associatif aux échéances électorales de 2027.



Vers un statut d'étudiant à besoins spécifiques

Le cœur de notre plaidoyer en 2026 sera d'obtenir la **reconnaissance officielle des étudiants exilés comme étudiants à besoins spécifiques**.

Cette avancée est fondamentale pour :

- **Institutionnaliser les aménagements** : Faciliter les exceptions et les adaptations pédagogiques (étalement de scolarité, procédures de candidatures dérogatoires,, accompagnement méthodologique renforcé etc).
- **Sécuriser le financement** : Intégrer de manière structurelle dans les budgets des établissements, garantissant ainsi la survie de dispositifs essentiels comme le DU Passerelle



Horizon 2027 : Se préparer aux défis politiques

L'approche des **élections présidentielles de 2027** impose une préparation rigoureuse du monde associatif et académique. En 2026, le MEnS s'attachera à :

- **Renforcer les solidarités inter-universitaires** pour maintenir un collectif unis œuvrant pour les valeurs d'ouverture et de solidarité de l'ESR.
- **Anticiper les ruptures budgétaires et administratives** en travaillant sur des scénarios de résilience pour maintenir l'accueil des publics exilés, même en cas de durcissement radical des politiques migratoires.
- **Porter une parole politique forte** pour réaffirmer que l'accueil des étudiants exilés est une missions de l'espace académique et une réponse concrète aux besoins de la société française

6.2. Etat des lieux



En 2025, le Réseau MEnS a engagé un travail d'état des lieux visant à cartographier et documenter l'ensemble des dispositifs d'accueil à destination des étudiant·es en exil dans l'ESR français, ainsi que les enjeux qui les traversent.

Dans un premier temps, le MEnS a recensé les initiatives existantes, puis les a structurées par grandes thématiques, parmi lesquelles :

- l'orientation académique ;
- la santé mentale et l'accompagnement individualisé ;
- l'interculturalité et la cohésion de groupe ;
- les liens avec le territoire ;
- la participation à la vie universitaire ;
- le FLE/FOU et la méthodologie universitaire ;
- la découverte de l'université

Pour chacune de ces thématiques, un ou deux établissements porteurs de dispositifs ont été identifiés afin de conduire des entretiens approfondis.

→ L'objectif est de produire, pour chaque dispositif, **une fiche détaillée** présentant le contexte, le fonctionnement, les conditions de mise en œuvre, les résultats observés (ou attendus) ainsi que les éventuelles limites.

La formalisation de ces échanges permettra de proposer une vision d'ensemble des pratiques développées à destination des étudiant·es en exil, afin d'inspirer, d'essaimer et d'améliorer les dispositifs existants. Il conviendra de les actualiser dans le futur.

L'année 2026 sera consacrée à la rédaction de cet état des lieux, structuré en trois parties :

- 1 une première partie introductive et davantage analytique, consacrée notamment à la présentation des profils des étudiant·es en exil, du paysage de l'accueil et des enjeux liés à la formation linguistique. Pour cette rédaction le MEnS a pré-identifié des chercheur·es du réseau afin de bénéficier de leurs expertises.
- 2 une seconde partie opérationnelle, présentant l'ensemble des fiches dispositifs et initiatives ;
- 3 une troisième partie dédiée à la formulation de recommandations.

6.3. Le projet d'association

Suite à l'élection du Conseil d'Administration (CA) en octobre 2025, et sous l'impulsion des préconisations de l'audit RPS, des **chantiers de gouvernance ont** été lancés. Menés par les membres de l'équipe salariée et de 2 ou 3 membres du CA chacun, les sujets suivants ont été discutés :



Projet d'association et fonctionnement

Réflexion autour de :

- La place des étudiant·es exilé·es dans le réseau
- La place des individus qui constituent le MEnS
- La place des associations
- Le rôle des différentes instances
- L'encadrement des relations professionnelles



Actions

- Grand sondage auprès des membres sur le fonctionnement du MEnS
- Proposition de révision des statuts de l'association
- Révision du règlement intérieur pour le fonctionnement interne
- Proposition d'une charte de bonne conduite
- Proposition d'un fonctionnement par référent·es thématiques au sein du CA

D'autres sujets seront abordés suite aux premières décisions du projet d'association :

Orientations du MEnS

Définir une liste d'objectifs pour les 2 années à venir à partager avec les membres du Réseau.

Positionnement sur l'accueil d'urgence et les couloirs universitaires

Positionnement du MEnS face aux crises internationales (Gaza, Soudan etc.) et avec les différents interlocuteurs (Campus France, consulats)

Positionnement du MEnS sur les programmes d'accueil des étudiant·es internationaux d'urgence et couloirs universitaires

Stratégie presse et plaidoyer

- Objectifs et ordre de priorité des plaidoyers du MEnS
- La représentation extérieure du MEnS
- La signature et l'écriture de tribunes
- Les liens avec la presse
- Les demandes de financements

6.4. La levée de fonds (FAMI, AIMES)

Les subventions publiques allouées au MEnS étant en baisse depuis plusieurs années, la question de la levée de fonds devient alors primordiale pour maintenir le soutien financier aux DU Passerelle. Depuis 2023, ces subventions ont connu **une baisse de 94 000 euros** des deux principaux apports. D'autres subventions venues abonder le programme n'ont malheureusement pas permis de rattraper cette perte.

Les fonds privés de la Fondation SNCF et de la Fondation L'Oréal ont pris fin en 2025. Les recherches de nouvelles subventions privées ont également été mises à mal car de nombreuses fondations préfèrent se consacrer aux associations qu'elles subventionnent déjà. Le MEnS n'a donc pas pu répondre à plusieurs appels à projet, ou s'est vu refuser l'octroi de subventions.

Dans la perspective du dernier appel à projet du FAMI de la programmation 2021-2027, qui devrait être publié en 2026, le MEnS a organisé un webinaire en fin d'année 2025 à destination de ses membres. Il avait pour but de présenter le fonctionnement du fonds, la vie d'un projet financé par le FAMI et les enjeux y étant relatifs, afin d'informer le plus grand nombre sur la possibilité de répondre à cet appel à projet. En effet, le projet AIMES+ cofinancé par le FAMI prenant **fin le 31 août 2026**, un certain nombre d'établissements sont à la recherche de financement à partir de la rentrée universitaire 2026-2027. Cet appel à projet permettrait de couvrir les dépenses des DU Passerelle **jusqu'en décembre 2028**.



Suite à une directive du Bureau des fonds européens du Ministère de l'Intérieur, un nombre maximum de **5 partenaires** a été établi. Le MEnS ne peut donc plus être chef de file pour les établissements du Réseau. Quatre consortiums allant de 2 à 5 établissements se sont formés, et ont commencé à travailler leurs projets. Deux établissements souhaitent déposer un projet sans consortium. Et quelques établissements souhaitent se rapprocher de consortiums existants afin de les intégrer.



Le MEnS quant à lui souhaite déposer un projet en son nom, afin de faire cofinancer une offre de formation sur mesure pour les professionnels d'organismes publics en lien avec le public des personnes exilées, ainsi qu'une formation en ligne sur la plateforme FUN MOOC, à destination des personnels d'établissements de l'ESR.

Flyers explicatifs des projets du MEnS :

- [Le Réseau MEnS](#)
- [Les formations Passerelle](#)
- [Guide de procédure de la coordination francilienne des candidatures en en DUP \(2023\)](#)
- [Les critères et domaines d'études des formations Passerelle d'Ile-de-France](#)
- [Processus de candidature pour AIMES](#)
- [Processus d'habilitation DU Passerelle](#)
- [Les aides financières des étudiants exilés à l'université](#)
- [Notes explicatives pour le consortium AIMES +](#)

Notes explicatives, bilans et rapports d'enquête :

- [Impact des DU Passerelle sur le parcours et l'insertion académique des étudiants](#)
- [L'accueil des étudiants déplacés d'Ukraine en formation Passerelle](#)
- [Note sur les procédures de candidatures des étudiants exilés pour l'ESR](#)
- [Bilan AIMES 2023-2024 : quels profils des étudiants accueillis en DU Passerelle ?](#)
- [Projet Coordination francilienne des candidatures en DUP \(partie 1\)](#)
- [Projet Coordination francilienne des candidatures en DUP \(partie 2\)](#)
- [Loi Immigration 2024 : quelles conséquences concrètes pour les personnes exilées ?](#)
- [Communiqué : Loi immigration 2024 - un texte inacceptable](#)



Cliquez sur les textes pour ouvrir les documents !



Les documents de la DAA

- Flyer [La Demande d'Admission Adaptée](#), c'est quoi ?
- [L'argumentaire](#) : Pourquoi mettre en place la DAA ?
- [Le guide méthodologique](#) : comment mettre en place la DAA ?
- Le [formulaire](#) et la [notice](#) explicative du formulaire

Fiches sur Réfugiés.info :

- [S'inscrire à l'université](#)
- [Faire une formation DU Passerelle](#)
- [Demander une bourse d'études](#)
- [Candidater à un DUP en Ile-de-France](#)
- [Bilan Kandaka - Bilan du projet d'accueil d'étudiantes soudanaises](#)
- [Guide d'accueil établissements pour étudiantes - projet Kandaka](#)
- [Bilan du programme de bourse France Excellence Gaza](#)
- [Guide d'accueil des étudiants gazaouis - démarches administratives](#)
- [Guide d'accueil des étudiants gazaouis : démarches statuts administratifs](#)
- [Communiqué MEnS - Accueillir des étudiant.es de Gaza : agir et dire](#)